

ENTRAIDE &



SOLIDARITÉS

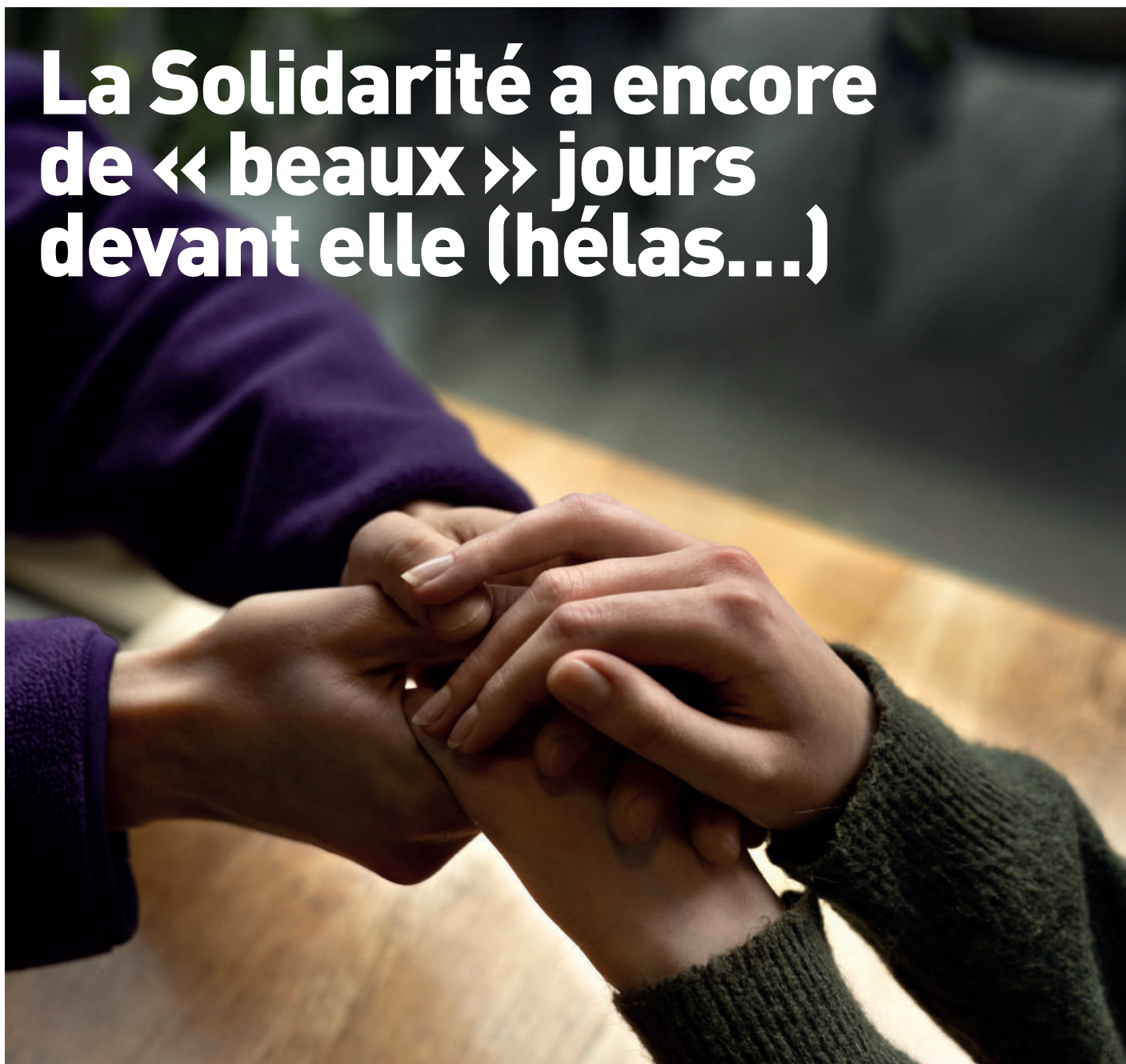
ENTRAIDE & SOLIDARITÉS MAGAZINE

Perspectives

AGIR EN TOURAINE CONTRE LES EXCLUSIONS • DEPUIS 1948

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS • 46 avenue Gustave-Eiffel • 37100 TOURS • infos@entraide-et-solidarites.fr • N°328 / Janvier 2025

La Solidarité a encore de « beaux » jours devant elle (hélas...)



DROIT D'ASILE ET OQTF

comment l'État
se tire une balle
dans le pied

Page 2

CHANTIERS D'INSERTION

alerte aux crédits
en baisse

Page 2

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

quels moyens
en 2025 ?

Page 3

APPELS AU 3114

le numéro
qui sauve
des vies

Page 10

Le droit d'asile, ou comment l'État se tire une balle dans le pied

Quelques chiffres, forcément contestés par les tenants d'une vérité alternative fondée sur des idéologies :

- 98,6 % des personnes recevant une OQTF (obligation de quitter le territoire français) n'ont jamais été condamnées (en revanche des tueurs ou violeurs ne sont pas expulsés!).
- Il n'y a pas d'impact de l'immigration sur la délinquance (Source CEPII – Premier ministre). Localement, on le constate à l'Entraide : l'immense majorité des personnes étrangères accueillies sont de braves gens, qui ne souhaitent que travailler et vivre dignement de leur travail.
- Seules 7 % des OQTF sont suivies d'effet. En clair, plus l'État émet des OQTF, plus le taux d'exécution se réduit et tend vers 0 !
- Les OQTF, en cette période de disette budgétaire, représentent un véritable gaspillage d'argent public. Parce que les recours coûtent cher : justice, avocats, etc. Et parce que les Mineurs Non Accompagnés sont pris en charge par le Département (logement, nourriture, habillement...) avec des associations partenaires (dont l'Entraide), ainsi que par l'État et les collectivités locales (scolarité...), et ce pendant deux ou trois ans. Pour finalement être expulsés dès leur majorité. Que d'énergie, de compétences et d'argent perdus ! Sans occulter les drames humains !
- La population française rejette en majorité ces mesures idéologiques discriminatoires, d'exclusion, de stigmatisation et de confusion entre immigration et délinquance (dernières élections législatives : 2/3 de l'électorat rejette ces idées).
- La démographie française est en baisse (800 000 naissances en 2000, 650 000 en 2024).
- Les employeurs peinent à recruter, la main d'œuvre immigrée est la bienvenue.
- Le financement de notre protection sociale (retraite, santé, famille, chômage) a besoin de cotisants...

Conclusion : expulser les étrangers qui veulent travailler, c'est miser sur une France rabougrie qui ne pourra plus financer l'État-providence. Revenons à un peu de bon sens et sortons des idéologies démagogiques : accueillons correctement les personnes qui veulent s'intégrer en France. Renvoyons les malfrats, et uniquement ceux-là ! Demandons le remplacement de la circulaire Retailleau par une circulaire d'accueil et de régularisations !

François Ferrisse,
président d'Entraide
& Solidarités

Chantiers d'insertion : alerte aux crédits en baisse

Le Sénat a examiné le 18 janvier le budget de la « Mission Travail, emploi et administration des ministères sociaux » pour 2025. 800 millions d'euros d'économies supplémentaires ont été annoncés par le gouvernement dans un budget qui était déjà en baisse. Pour l'insertion par l'activité économique (IAE), les impacts de ces réductions sont catastrophiques et viennent aggraver la situation d'urgence des structures. **Le Collectif national IAE - composé de huit réseaux représentatifs des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) - alerte sur les conséquences désastreuses d'un budget insuffisant alloué aux 4.600 structures accompagnant chaque année près de 300.000 personnes éloignées de l'emploi.**

En Indre-et-Loire, une quarantaine d'associations et entreprises appartient à cette économie « sociale et solidaire », et chaque année elles ramènent vers l'emploi environ 3 000 personnes en difficulté.

En 2023 *Entraide et Solidarités*, à elle seule, a accompagné 174 salariés en transition sur les sites de Chambray-lès-Tours et de Chinon, et notre Service d'Insertion par l'Activité économique emploie 28 salariés permanents.

Pour la deuxième année consécutive, le Plan d'investissement dans les compétences dédié à l'IAE ("PIC-IAE") verra ses crédits très significativement amputés malgré l'importance que revêt le levier de la formation dans l'insertion durable des personnes accompagnées. Sans formation, pas d'insertion. Pour la troisième année consécutive, le Fonds de développement de l'inclusion (FDI) ne se voit doté d'aucun crédit alors même que les besoins de consolidation des structures en difficultés se font criants. La pérennité et la survie des SIAE en dépendent.

Nos réseaux le réaffirment, seul un accompagnement intensif de qualité et prenant en compte la diversité des situations des personnes assure une insertion sociale et professionnelle pérenne. Le budget 2025 aura pour impact immédiat de réduire le nombre de personnes accompagnées. Des fermetures de structures et des licenciements vont toucher les SIAE déjà fortement fragilisées, réduisant encore, et plus durablement, le nombre de places en IAE alors que les besoins augmentent ! Pourtant, nos dispositifs d'accompagnement vers l'emploi sont salués par tous les autres pays européens en ce qu'ils créent de l'emploi non délocalisable et qu'ils produisent des solutions concrètes pour les citoyens et les politiques publiques. **Le Collectif IAE appelle donc le gouvernement à rétablir les crédits du PIC IAE et à permettre son déploiement rapide, mais aussi à abonder les moyens du Fonds d'inclusion dans l'emploi pour garantir la pérennité des structures de l'IAE et leur capacité d'accompagnement.**



Rendre les sols perméables (ici sur notre site de Chambray), est une des spécialités de nos ateliers et chantiers d'insertion, avec aussi la Restauration



Lutte contre la pauvreté : pas même une « promesse » ?

Le nouveau Premier ministre a prononcé le 14 janvier devant l'Assemblée nationale sa déclaration de politique générale. Cet exercice républicain consiste à présenter sinon l'ensemble du moins l'essentiel de la politique qu'il entend mener. Et François Bayrou a donné à ce vaste programme un beau nom : « la promesse française ».

Mais lors de ce discours-fleuve, il n'a pas prononcé une seule fois les mots – des gros mots ? – de pauvreté ou de précarité. Pour ce qui sera la politique sociale de son gouvernement, il faut pour l'instant se contenter de ces quelques lignes : « Cette promesse française, c'est celle qui offre à chacun les conditions de sa dignité en tant que citoyen et en tant que personne. Pour cela, la France ne s'en remet pas à la seule loi du marché. Elle a toujours porté en elle l'idéal de fraternité et de solidarité. La solidarité envers chacun, quel que soit son milieu de naissance, son accent, sa couleur de peau, sa condition d'origine. C'est pour tous la possibilité de s'affirmer, d'avoir une deuxième chance si on échoue, une troisième chance si on a encore rencontré des difficultés. C'est l'intuition fondatrice que le président de la République a défendue en 2017. Et je veux réaffirmer ici que cette intuition est nécessaire... ». Bon, mais il n'y a pas que « l'intuition » qui soit nécessaire aux plus démunis. Espérons que ce qui a été omis sur le papier sera malgré tout pris en compte. Mais si rien ne se concrétise rapidement, il n'est pas sûr que ce gouvernement ait une deuxième, et encore moins une troisième chance.

Regarder la composition de son gouvernement ne peut rassurer pleinement les associations comme la nôtre. La ministre chargée « des Solidarités » figure en bonne place, dès le cinquième rang, mais **si elle a des**

ministres « rattachés » pour le Travail, la Santé, l'Autonomie et le Handicap, elle n'en a pas pour les Solidarités.

Et dans la définition des missions de Catherine Vautrin les questions sociales n'apparaissent qu'au huitième rang, sur neuf : « Elle prépare et met en œuvre des programmes de prévention et de lutte contre la pauvreté, en lien avec les autres ministres concernés. Elle conduit, en lien avec les ministres concernés, l'action du Gouvernement en matière de minima sociaux, d'insertion sociale et d'innovation sociale ». La pauvreté est pourtant, selon l'Observatoire des inégalités, la préoccupation majeure des Français (83 %). Trois sur dix s'estiment pauvres ou craignent de le devenir...

Amplifier la lutte contre la pauvreté

La veille de cette déclaration de politique générale, le président de la **Fédération des Acteurs de la Solidarité**, à laquelle nous adhérons, avait écrit au nouveau Premier ministre. Pascal Brice attirait son attention « sur les enjeux qui pèsent sur l'engagement des acteurs de la solidarité partout dans le pays... Depuis quarante ans la pauvreté ne baisse plus, touchant plus de 10 millions de personnes. Alors que le nécessaire a été fait pour en éviter l'explosion durant la crise sanitaire, elle augmente depuis deux ans sous l'effet de la hausse des prix. La précarité s'étend.

Ces évolutions ne portent pas seulement atteinte à la dignité de millions de personnes et de familles. Elles provoquent l'inquiétude dans le monde du travail jusque dans une partie des classes moyennes. Au même moment les capacités d'action de nos associations sont affaiblies par de grandes difficultés financières à la suite de hausses de coûts non compensées par la puissance publique... La poursuite et l'amplification de la lutte contre la pauvreté et la précarité constituent un impératif du point de vue de la dignité des personnes concernées et plus largement d'une organisation juste et apaisée de la société... »

Le président de la FAS énumérait ensuite plusieurs souhaits d'évolution des politiques publiques, puis formulait deux priorités : « Que les choix budgétaires permettent de poursuivre l'action des associations notamment pour l'accompagnement des personnes, l'hébergement d'urgence, des demandeurs d'asile et des réfugiés, le logement d'abord et le logement social, ainsi que l'insertion par l'activité économique ». Et que soit menée une action déterminée « notamment pour la rémunération des travailleurs pauvres... une mise en œuvre des nouvelles dispositions concernant le RSA adaptée à la situation de chacun(e), l'accès au travail des femmes seules avec enfants et des personnes étrangères ».



Au CTRO, des bénévoles d'Entraide et Solidarités et de la Croix-Rouge sont en renfort

Hébergement d'urgence : encore un hiver...et après ?

L'hiver n'est pas fini, mais jusqu'à maintenant la situation des sans-abri a été plutôt contrôlée dans l'agglomération tourangelle. Mais au moyen de mesures plus ou moins improvisées, et surtout provisoires.

Rappelons que dès le début de novembre dernier, en réponse aux actions associatives afin de mettre à l'abri des familles à la rue, Métropole et Ville de Tours ont pour la première fois engagé des fonds pour l'hébergement d'urgence : elles se partagent le loyer du CTRO (Centre technique régional omnisports). Mais c'est l'État qui finance l'hébergement et l'accompagnement de 60 personnes, confiés à notre association jusqu'à début avril. Des familles avec enfants qui doivent toutefois, tous les quinze jours et si nécessaire, laisser leur place à moins bien lotis encore. L'avenir du CTRO est lié à celui du Tours Football Club, dont on connaît les déboires financiers et les péripéties judiciaires. Cependant, celles-ci ne devraient pas compromettre l'ouverture de l'hébergement jusqu'au terme des cinq mois prévus.

Par ailleurs, pour les hommes seuls à la rue, la préfecture a réquisitionné mi-décembre des locaux disponibles au Sanitas. Ces 25 places supplémentaires seront ouvertes jusqu'au 1^{er} avril,

mais la nuit seulement, et sous la responsabilité de l'association Émergence. Un équipement qui fut le bienvenu pendant la période de grand froid la première quinzaine de janvier.

Une période durant laquelle la température n'a pas justifié, selon la préfecture, la mise en œuvre d'un plan « grand froid » et l'ouverture d'un gymnase. Cependant, malgré les 85 places supplémentaires, tout le monde n'est pas à l'abri. Des reliquats de crédits ont permis à l'État de financer des nuitées à l'hôtel, si bien qu'« officiellement » les personnes qui restent dehors seraient celles qui n'appellent pas, ou plus, le 115. Ce que ne confirment pas les statistiques du SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation, www.siao37.fr), puisque même quand le froid est sévère le numéro d'urgence sociale est obligé de refuser l'hébergement de 12 à 30 personnes environ faute de places. Que se passera-t-il début avril, quand fermeront les 85 places temporaires ?

Mais l'hébergement d'urgence est nécessaire toute l'année, pas seulement l'hiver. Pour essayer de faire un point des besoins et des réponses apportées, rappelons que la dernière « nuit de la solidarité », le 17 octobre en soirée, a recensé 85 personnes à la rue, tandis que 16 autres « occupaient » le Palais des Sports. Dans le même temps, les 607 places permanentes d'hébergement d'urgence étaient occupées, tandis que 100 ou 150 sans-abri étaient probablement accueillis dans des hôtels (il y en eut jusqu'à plus de 200). Si on pouvait y ajouter les SDF qui n'ont pas été repérés, ceux qui occupent des squats ou sont provisoirement abrités par des connaissances, il apparaîtrait clairement que **le nombre de places d'hébergement d'urgence devrait être doublé**. Ce que reconnaissent même certains représentants de l'État...

D'ailleurs, le nombre des « domiciliations » - les boîtes aux lettres tenues par des associations et le CCAS pour ceux qui n'ont pas d'adresse - dépasse ici les 3 000 !

Places menacées pour les demandeurs d'asile

Le texte en discussion prévoit en effet, au budget 2025, la fermeture de 6 500 places d'hébergement destinées à accueillir les demandeurs d'asile, fermeture à laquelle s'ajoute la fin du financement de 2 895 places prévues en 2024 mais non ouvertes, ou de places non reconstituées en 2024, ce qui revient à diminuer de 9 324 places la capacité du dispositif national d'accueil (DNA) pour les demandeurs d'asile. Pour la région Centre-Val de Loire, qui reste la moins dotée, une centaine de places seraient supprimées. Et sans attendre le vote de la loi de Finances, un courrier de la Direction régionale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités signifiait le 24 janvier aux associations concernées, dont la nôtre, la suppression d'un total de 18 places pour l'Indre-et-Loire. Alors qu'un arrêté du 15 janvier reconduisait les places existantes...

Contre cette « économie en trompe-l'œil », la Fédération des Acteurs de la Solidarité demande, avec France Terre d'Asile et le Forum Réfugiés, que soit préservé un budget nécessaire à l'efficacité de notre système d'asile.

Toujours pas de budgets : c'est tant mieux ?

Tous les acteurs de la vie publique attendent, comme les particuliers, de connaître le budget de la Nation, et le sort qui leur sera fait en termes de crédits, dotations, subventions, fiscalité, etc. Les collectivités locales en particulier, qui ne savent toujours pas à quelle hauteur elles devront contribuer à la réduction des dépenses pour construire leurs propres budgets.

Mais la situation est particulièrement préoccupante pour les associations du secteur social, qui emploient de nombreux salariés et qui dépendent de financements publics. C'est notre cas pour environ 85 % de notre budget comme nous le rappelions dans notre précédent numéro. Pour l'instant, ce sont les budgets 2024 qui s'appliquent. Non seulement ils ne tiennent pas compte de l'inflation,

mais la plupart des crédits sont versés avec retard puisque les préfetures, par exemple, ne recevront que fin mars les enveloppes du premier trimestre. Les associations qui le peuvent sont priées de faire l'avance des frais de fonctionnement...

On ne peut évidemment se satisfaire de cette incertitude. Mais pourvu, quand les financements seront connus, qu'on n'ait pas à regretter ceux de 2024 !

La précarité alimentaire reste une préoccupation quotidienne

Banque alimentaire : collecte en hausse

Encore une preuve du fait que la solidarité reste active, malgré les difficultés : le résultat de la collecte nationale de fin novembre 2024 de la Banque alimentaire est en augmentation pour la deuxième année consécutive. En Touraine, la Banque a engrangé 105 tonnes de denrées collectées par des bénévoles (dont ceux d'*Entraide et Solidarités*, en photo). Elles sont redistribuées ou vendues à petit prix par l'intermédiaire de plus de soixante associations, qui viennent en aide à plus de quinze mille personnes dans le département.



Banque alimentaire de Touraine

47, rue des Grands Mortiers
37700 Saint-Pierre-des-Corps
Tél. 02 47 53 55 27

Top départ pour les « Premières heures en chantier »

Nous l'évoquions dans notre précédent numéro : le dispositif « Premières heures » va pouvoir démarrer dans les prochains jours sur le site de Chambray-lès-Tours. Dans un premier temps une quinzaine de personnes, à la rue pour la plupart, travaillera de quatre à huit heures par semaine dans le but de rejoindre ensuite un chantier d'insertion. Il s'agira de démonter des vélos usagés pour fournir des pièces à l'association Veloop qui reconstitue des bicyclettes « solidaires » à bas prix. Des travaux d'aménagement sur le site ont été réalisés et un salarié recruté.

Le menu va changer au « Resto des maraudes »

Depuis janvier 2023, notre association a ouvert avec AJH (Association Jeunesse et Habitat) et avec l'aide de la Croix-Rouge, un « resto des maraudes ». Cinq soirs par semaine au Foyer de jeunes travailleurs, rue Bernard-Palissy, il sert un repas chaud et gratuit aux personnes inscrites. Ce sera le cas jusqu'à fin avril. Mais AJH a transformé son restaurant, devenu Chez Monsieur Henri, et cet accueil n'est plus possible.

Nos associations cherchent une nouvelle formule avec le Secours catholique, et s'orientent vers deux types d'accueil. L'un à l'abri, l'autre en extérieur autour d'un food-truck. Le Secours Catholique qui de son côté a mis en place pour l'hiver une distribution de soupe chaude dans ses locaux tourangeaux rue de la Fuye les lundis et mercredis soir.

Les bénévoles peuvent s'inscrire à :
soupefraternelle.370@secours-catholique.org

Et tandis que La Table de Jeanne-Marie continue de servir des repas le midi rue Febvotte, le Secours populaire (118 boulevard Tonnelé à Tours) enregistre lui aussi de plus en plus de demandes. Et il effectue ses propres collectes alimentaires.

Dans ce même domaine des actions contre la précarité alimentaire, Entraide et Solidarités va lancer très prochainement une épicerie itinérante qui sillonnera le chinonais. Nous reviendrons sur cette initiative qui va compléter le travail effectué par l'Embarcadère, notre épicerie solidaire ouverte à Chinon il y a douze ans (12 quai Pasteur, 02 47 93 94 49, embarcadere@entraide-et-solidarites.fr).

Charte des droits et libertés

Pour garantir les droits et préciser les devoirs des personnes qu'elle accompagne au quotidien, l'association a élaboré une « Charte des droits et libertés » validée en janvier par le conseil d'administration. Douze préceptes faits de textes courts et illustrés, pour la bonne compréhension de tous, du droit à un accompagnement adapté au droit à la dignité et l'intimité, en passant bien sûr par le droit à la pratique religieuse...ou pas. Et le respect des droits des autres, évidemment.



Solidarité tous azimuts

Les personnes que nous accueillons, et pas seulement les enfants, ont reçu pour les fêtes de généreux cadeaux. Un grand merci à tous les donateurs !

Des écoliers qui pensent aux autres

Le pôle Hébergement de l'association a été contacté par l'école Saint-Joseph de Château-La-Vallière pour une opération « boîtes cadeaux de Noël ». Les quatre classes de l'école, soit 88 enfants de la maternelle au primaire, ont organisé un Marché de Noël qui a récolté 500 euros. Ce budget a servi à l'achat du contenu des boîtes cadeaux : un mot doux, quelque chose de chaud, une douceur à manger, un produit d'hygiène, et dans certaines boîtes des croquettes pour les chiens ! Pas moins de 138 boîtes ont ainsi été réalisées, pour des hommes, des femmes, parfois mixtes, et pour des enfants filles ou garçons.

Ces formidables cadeaux ont été remis à Fabienne Forveille, directrice de l'Hébergement : 71 cadeaux adultes et enfants à destination des familles hébergées au CTRO dans le cadre du plan hivernal, 32 boîtes sont allées à des résidents de La Maison (dont 4 boîtes avec des cadeaux pour les chiens). Les 35 dernières boîtes ont fait la joie des adultes lors du marché de Noël qui s'est déroulé le 11 décembre à la résidence Albert-Camus (lire ci-dessous).

Lors de la remise de ces paquets, les enfants ont pu poser des questions sur les personnes auxquelles ils étaient destinés : pourquoi n'avaient-elles pas de logement ? Est-ce qu'elles pouvaient construire leur maison ? Pourquoi est-ce qu'elles étaient pauvres ?

Pourquoi elles n'avaient pas d'argent et comment elles pouvaient faire pour en avoir ?

Ce fut un moment de partage riche et émouvant avec les enfants, que l'association remercie chaleureusement.



Des jouets de la part d'APRIL MOTO



Dès septembre, la direction de notre association avait été contactée par Delphine Lemaître, office manager chez April Moto, courtier en assurances implanté 14, quai de Marmoutier à Tours. Elle souhaitait organiser pour la première fois une collecte de jouets à l'attention des enfants hébergés par une association locale à caractère social. Une initiative toujours appréciée, à laquelle la direction a évidemment donné son accord.

Après quelques échanges pour convenir des modalités Alexandra Cailbeaux, assistante, a été chaleureusement reçue au siège d'April Moto, par Mmes Lemaître et Laluc-Fayet, directrice générale. Alexandra a présenté l'association et ses dispositifs, évoqué le rôle des adhérents, des salariés et des bénévoles dans nos services. Un cocktail a marqué l'événement, à l'issue duquel une soixantaine de jouets, récoltés par les collaborateurs de l'entreprise, ont été remis à notre ambassadrice d'un jour. L'association adresse ses vifs remerciements à April Moto, avec l'espoir d'un nouveau rendez-vous au prochain Noël...

L'affaire est dans « Le Sac de l'Avent »



Lancés à Tours en 2021 par Anne-Andréa Brochard (photo NR), « Les sacs de l'Avent » est une opération qui s'étend maintenant à plusieurs dizaines de villes un peu partout dans le pays. Elle consiste à collecter des sacs dans lesquels les donateurs placent toutes sortes de choses utiles aux femmes en situation de précarité.

Des choses utiles, mais il n'est pas interdit d'y ajouter l'agréable, pour aider les personnes en difficulté à se sentir moins seules pendant les fêtes. Et cette année, plusieurs dizaines de sacs ont été remis à notre association et distribués notamment à la résidence Albert-Camus.

L'association s'appelle Poulettes L'Assaut (<https://www.poulettes-assaut.fr/>), adossée aux Poulettes Sisters, une marque de vêtements et un groupe de femmes engagées dans la musique rock !

Un coup de pouce du Rotary à Chinon

Fin novembre au « Salon de la Gourmandise » organisé à Chinon par le club local du Rotary, un stand était consacré à l'antenne chinoise d'Entraide & Solidarités, dont les bénéficiaires étaient destinés à l'achat de matériels pour l'Embarcadère. Tel est le nom de notre épicerie solidaire, un nom bien connu maintenant, puisque l'épicerie reçoit chaque année, depuis douze ans, une centaine de personnes de la Communauté de communes. C'est aussi un peu plus qu'une épicerie car ses salariés et bénévoles organisent régulièrement des animations variées. Mais cette structure devenue indispensable a toujours besoin d'un coup de pouce financier : un grand merci au Rotary club de Chinon !



Entraide et Solidarités
20/22, rue du Docteur Labussière
37500 Chinon
02 47 98 02 54

L'Embarcadère
12 quai Pasteur
37500 Chinon
02 47 93 94 49

<https://entraide-et-solidarites.fr/epicerie-solidaire-2>

Devenir bénévole dans l'un de nos services

Les bénévoles font partie d'Entraide et Solidarités depuis l'origine de l'association. Les valeurs, les objectifs et les moyens, repris dans le Plan stratégique tiré du Projet associatif, donnent un rôle central à nos bénévoles. Ils interviennent dans les différents pôles d'activité de l'association : Hébergement, Social et Médical, Insertion par l'Activité économique, Formation et Réfugiés, antenne de Chinon et bureau de Loches...

L'intervention et la contribution de bénévoles peut être régulière ou ponctuelle. Même au siège de l'association les bénévoles peuvent agir dans les services communs appelés pôle ressources.

Si vous avez la volonté d'intervenir dans votre domaine de compétence et d'expertise, pour partager de votre temps dans le respect des valeurs de l'Entraide, alors venez nous rencontrer. Nous pourrions vous écouter et vous présenter les missions bénévoles, régulières ou non, ponctuelles, qui peuvent vous intéresser. Inscrivez-vous sur une de nos permanences pour échanger sur vos souhaits et nos besoins (noter vos nom, prénom et numéro de téléphone).

Le rendez-vous se déroulera au siège de l'association, 46 avenue Gustave-Eiffel à Tours nord. **Un extrait de casier judiciaire n°2 pourra vous être demandé si vous intervenez auprès de mineurs.**

Calendrier des permanences :

13 février de 17h à 19h, 20 mars de 14h30 à 16h30, 17 avril de 17h à 19h, 15 mai de 14h30 à 16h30, 19 juin de 17h à 19h

L'association en habits de fête



On fait son marché à la résidence Albert-Camus

Le rendez-vous est maintenant bien ancré : quelques jours avant Noël, les résidents des différents centres et services d'hébergement de l'association, de l'agglomération comme de Loches, viennent faire leur « marché » à la résidence Albert-Camus de Tours-nord.

Les uns et les autres avaient préparé une grande variété d'objets le plus

souvent décoratifs, mais aussi des jeux, des friandises, et cette année également des vêtements. Autant de cadeaux à échanger contre ses tickets de participant, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

Et pour la première fois, une trentaine de paquets-cadeaux avaient été généreusement préparés par les élèves de l'école Saint-Joseph de Château-la-Vallière (lire ci-dessus).

Tout au long de la journée les personnes accueillies se sont succédé, mais aussi des salariés, la directrice générale et celle de l'Hébergement, des administrateurs, dans une ambiance qui est un avant-goût très apprécié des fêtes de fin d'année.



L'antenne de Chinon sur la route du Père Noël

L'antenne de Chinon d'Entraide et Solidarités n'a pas attendu le 25 décembre pour convier les personnes accompagnées, les salariés et les bénévoles à fêter Noël et la fin de l'année. Diverses animations ont créé l'ambiance, et le Père Noël lui-même avait fait le déplacement pour combler les enfants...



Un peu de chaleur à la Petite maison Madeleine Perret

Face à l'entrée de la Maison d'arrêt de Tours, la Petite maison-Madeleine Perret est ouverte aux familles des détenus tous les jours de parloir. Et ici non plus on n'oublie pas d'apporter un peu de réconfort à tous au moment de Noël. Non seulement aux enfants, qui avaient à choisir parmi les cadeaux issus de dons de

particuliers et du CCAS (Centre communal d'Action sociale). Mais aussi aux papas, puisqu'une distribution de colis a eu lieu à l'intérieur de la prison avec l'aide de l'association Médiation et Parentalité. C'est dire si les bénévoles et Pauline, l'animatrice, ont de quoi s'occuper...



VIE DE L'ASSOCIATION



Et pour bien commencer l'année au Slex « Urgence »...

Et c'est pour fêter ce début d'année que l'ensemble du Service des Logements extérieurs « Urgence » s'est réuni au Château du Plessis pour festoyer et « gâter le coin » comme diraient certains ! Au total plus de 80 personnes ont festoyé et partagé

un buffet inspiré des quatre coins du monde, réalisé par les personnes présentes. Un véritable plaisir pour les papilles !

Cet événement a été rythmé par l'intervention de plusieurs intervenants de l'agglomération : le groupe Cap Show accompagné de

ses deux danseuses brésiliennes, Maya Mayanim qui a distribué des ballons sculptés aux enfants, et une visite guidée des lieux par l'équipe du Plessis. Un vrai moment de déconnexion et de partage pour l'ensemble du service.



Ambiance et spectacle pour les jeunes étrangers

Noël est évidemment l'occasion de faire la fête pour les jeunes étrangers que nous accompagnons, les « MNA », et tous étaient conviés en soirée au centre de vie du Sanitas, quelques jours avant Noël. Avec l'équipe salariée du service socio-éducatif d'Entraide et Solidarités autour de sa responsable Marie-Eva Charasson, ils avaient préparé un buffet et des jeux dans une salle décorée pour la circonstance. Mais le clou de la soirée fut le spectacle donné par les danseurs et chanteurs du centre social Pluriel(le)s, vite rejoints sur scène par des jeunes impatients d'ajouter à l'ambiance.



Cuisine « maison » aux ateliers et chantiers d'insertion

Sans référence particulière à Noël mais pour marquer d'un moment convivial cette fin d'année, le personnel et les salariés en transition du SIPAE (Service d'Insertion par l'Activité économique) ont partagé début décembre un savoureux repas.

Sur le site de Chambray-lès-Tours des ateliers et chantiers d'insertion d'Entraide et Solidarités, une centaine de convives ont profité de cette pause bienvenue.

Pour l'occasion, le menu était évidemment préparé et servi par leurs collègues de notre cuisine centrale. Un repas de famille, en quelque sorte...



Le 3114, un numéro qui sauve des vies

Le quatrième Rapport sur la pauvreté a été publié en décembre par Anne Brunner, directrice des études, et Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des Inégalités. C'est aussi un état des lieux des inégalités en France.

L'objectif du 3114, le numéro d'appel gratuit et confidentiel, déployé sur la totalité du territoire 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, est en effet d'éviter le suicide. L'appelant est pris en charge par un professionnel du soin, un infirmier en santé mentale spécialement formé à la prévention du suicide, capable d'écouter, de soutenir et d'accompagner la personne en souffrance. Il saura poser un diagnostic et déclencher une stratégie d'action personnalisée. Ce dispositif national mis en place par le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, s'est enrichi depuis février 2024 d'un nouveau centre d'appels situé à Tours, dépendant du CHRU.

« *Le suicide est une réalité sociale et un enjeu majeur de santé publique* » insiste le docteur Bray. Quelques chiffres à l'appui : on compte trois fois plus de décès par suicide que par accident sur la voie publique. Chaque cas de suicide a des répercussions sur 135 personnes, dont six à huit seront profondément affectées. Une personne sur vingt déclare avoir eu des pensées suicidaires.

Malgré une baisse d'un tiers sur dix ans, la France se situe au-dessus de la moyenne européenne, avec 200 000 tentatives par an et 9 000 suicides. 25 personnes se suicident par jour, soit 13,4 pour 100 000 habitants contre 10,2 en moyenne en Europe. La région Centre-Val de Loire se situe au 5^{ème} rang des régions. La période de confinement a aggravé la situation.

« *L'isolement, la solitude sont les facteurs majeurs qui amènent à un comportement suicidaire* indique le docteur Bray. *Au fond, les personnes ne veulent pas mourir, mais veulent arrêter de souffrir. Elles sont enfermées dans un processus pathologique qui doit être pris en charge de manière adaptée pour empêcher un passage à l'acte* ».

L'infirmier répondant écoute, s'efforce de désamorcer cette tempête émotionnelle qui submerge la personne

en détresse. En suivant des méthodes précises, il évalue la situation clinique et, selon la gravité de la situation, soit il active des ressources externes, des proches, un médecin, une assistante sociale, soit dans les cas extrêmes, il déclenche les secours en appelant le SAMU. Au-delà de répondre aux personnes directement concernées par une velléité de suicide, le 3114 est aussi formé pour aider tout témoin inquiet face à un comportement à risque : les professionnels du secteur médico-social (généralistes, infirmiers scolaires, etc.) ; les proches d'une personne en souffrance, les personnes endeuillées par suicide pour lesquelles le risque est accru.

Des actions ciblées

L'équipe du 3114 mène également des actions de sensibilisation vers des publics statistiquement plus exposés comme les agriculteurs, les adolescents, les jeunes de moins de 25 ans, et les personnes en situation précaire se sentant exclues. Par ses démarches de prévention, le 3114 vise également les acteurs qui accompagnent des moments particuliers de la vie. C'est le cas de la périnatalité : le suicide est la cause de 74 % des décès maternels du premier au douzième mois de l'enfant. Dans les six mois d'une tentative, les risques de récurrence étant réels, le programme appelé Vigilans, les anticipe.

« *Il faut peser ses mots pour parler de suicide. L'aborder sans tabou, sans jugement moral de courage ou de lâcheté. Et n'y voir que de la souffrance psychologique* ». Le docteur Antoine Bray n'hésite pas sur le message prioritaire à transmettre : « *Pour soi ou un tiers, que l'on soit un professionnel ou simple témoin confronté à une attitude suicidaire, il ne faut pas hésiter à joindre le 3114. Ne jamais rester enfermé dans l'isolement, la solitude, la submersion émotionnelle qui coupe de la réalité. Il y a des solutions. Le 3114 en fait partie* ».

Marie-Françoise Sacré



Le Dr Antoine Bray

Zoom

La durée moyenne d'un appel est de 45 minutes. Les « répondants »

prennent évidemment le temps de bien comprendre la personne qu'ils ont en ligne. En France, ils sont au nombre de 40 en journée, et 9 la nuit. L'équipe de Tours compte 8 répondants.



Cyriac Leroy, responsable du Service des Logements extérieurs d'Entraide et Solidarités, a rencontré avec des collègues l'équipe tourangelle du 3114 (photo). Il témoigne : « *Dans notre Service nous accompagnons des personnes vulnérables et souvent isolées. Cette fragilité amène certains accompagnés à parler de suicide, ou à passer à l'acte. Notre équipe avait besoin d'un partenaire en capacité de répondre à nos questionnements sur cette thématique, mais également des outils, des conseils pour aborder au mieux et sans détour le sujet délicat du suicide lors de nos entretiens d'accompagnement. Le dispositif 3114 est le partenaire idéal pour cela, à la fois disponible 7 jours/7 et 24h/24.* »



La Barque navigue sur des eaux plus calmes...

Ouvert en juillet dernier dans son nouveau local, le café associatif La Barque a laissé passer quelques mois d'installation et de rodage avant d'inviter à son inauguration.

Après la rue Colbert et ses épisodes de tension, ce nouveau local est la sacristie de l'église saint-Saturnin, rue des Tanneurs à Tours, fermée au culte depuis 1989 car en trop mauvais état pour recevoir du public. La sacristie, elle, a été aménagée par des bénévoles et remplit parfaitement son... « office ».

Et au contraire de l'agitation de la rue Colbert, c'est un lieu qui inspire le calme et la convivialité. Il y a même une petite cour-jardin bien utile notamment pour les sans-abri qui ont un animal.

Ce 14 janvier la présidente, Monique Carriat, les deux salariés (bientôt trois) les « équipiers » et beaucoup de bénévoles avaient préparé un

sympathique buffet. Ils ont accueilli un grand nombre d'invités, pour la plupart représentants d'associations partenaires et amies (dont *Entraide et Solidarités*).

Monique Carriat a chaleureusement remercié tous ceux qui ont contribué et participé à cette installation, en notant qu'un espace plus vaste s'imposait car, hélas, la fréquentation de La Barque s'accroît.

Le nombre de jeunes et de femmes, notamment, est en augmentation, et l'association va travailler cette année à leur accueil.

Marie Quinton, adjointe au maire de Tours, Sabrina Hamadi, conseillère départementale, et le nouveau directeur de cabinet du préfet, Pierre-Ange Savelli (photo), ont successivement félicité l'association pour son difficile engagement auprès des plus démunis. Et tous l'ont assurée de leur indéfectible soutien.

Mais ce lieu n'est encore qu'une escale pour *La Barque*, qui doit à terme s'arrimer dans l'ancienne clinique Saint-Gatien, face à la cathédrale.





La France des pauvres gagne du terrain

Le quatrième Rapport sur la pauvreté a été publié en décembre par Anne Brunner, directrice des études, et Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des Inégalités. C'est aussi un état des lieux des inégalités en France.

Être pauvre, c'est vivre avec moins de 50 % du niveau de vie médian qui sépare les Français les plus pauvres des plus riches, et qui est de 2 028 euros mensuels pour une personne seule. Le seuil de pauvreté est donc de 1 014 euros, après versement des prestations sociales.

Premier constat, malgré une diminution du chômage et une augmentation des revenus des plus riches, on compte en 20 ans, 1,4 million de pauvres supplémentaires, soit un total de 5 millions de personnes, enfants compris.

Deuxième constat, face à la pauvreté nous ne sommes pas égaux. L'âge est un premier facteur de différence. Chez les jeunes (18 à 29 ans), on compte 10 % de pauvres, 11,4 % chez les enfants, victimes de la pauvreté de leurs parents, et 5 % chez les plus âgés. Le fait de vivre en couple ou seul crée des différences ; chez les couples on trouve 5,6 % de pauvres contre 12 % chez les célibataires de moins de 65 ans. Chez les familles monoparentales, 19,2 % sont pauvres. Quant au fait d'avoir ou non un emploi est aussi cause d'inégalité : 25 % des chômeurs et 27,1 % des inactifs non retraités ont un revenu inférieur à 1 014 €. Enfin, 4,4 % des travailleurs (1,1 million) sont dans le même cas. Une personne handicapée sur 5 est touchée, et 18,8 % des immigrés également.

Comment survivre avec des revenus si faibles ? Louis Maurin fait remarquer que 13,1 % des ménages sont en situation de privation matérielle et sociale en 2023. « Les pauvres ne sont pas confrontés à davantage de privations qu'hier mais ils s'éloignent des classes moyennes... La part de consommation de biens de base augmente dans le budget. Et les ménages du bas de l'échelle, qui a fortiori n'ont pas d'épargne, sont obligés de se restreindre sur certains postes. »

Un quart des 20 % les plus modestes disent se priver de repas et de chauffage, 53 % ne peuvent pas partir en vacances et 15 % ne peuvent pas s'offrir un repas ou un verre entre amis ou en famille.

Dernier constat, la pauvreté est un phénomène massivement urbain, 63 % des pauvres vivent en ville et 65 % dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le rural isolé ne représente que 6 % des pauvres.

Pour Louis Maurin, notre système social avec les minimas sociaux « évite le pire, il laisse encore trop de monde au bord de la route ». Il faudrait assurer un minimum équivalent au seuil de pauvreté, soit 10 milliards d'euros. « Ce n'est pas une question d'argent, estime-t-il. On s'est privé de 20 milliards en supprimant la taxe d'habitation. »

Il faut aussi penser que beaucoup de nos concitoyens sont à la limite des 1 014 € : avec 1 015 € par mois on ne serait plus pauvre ? Et puis il y a tous les accidents de la vie : maladie, séparation, licenciement,

qui vous font basculer dans la pauvreté. Dans le même temps, un ancien président de la République est condamné à la prison ferme, un ancien ministre des finances exporte des revenus illégaux en Suisse, un ancien Premier ministre fait rétribuer sa famille avec des fonds de l'Assemblée nationale sans contrepartie, une candidate à la présidence de la République est poursuivie pour avoir utilisé les fonds du Parlement européen à l'avantage de son parti ; et les ténors du CAC 40 ont doublé leurs avoirs en quelques années...

Simone Veil, Gisèle Halimi, Olympe de Gouges, Louise Michel, Charles De Gaulle, Victor Hugo, Émile Zola, Jean Jaurès et bien d'autres doivent se retourner dans leur tombe face à cette gabegie et ces inégalités croissantes. S'ils pouvaient envoyer un signe aux politiques pour qu'ils se réveillent, la France retrouverait peut-être sa dignité.

Pierre Trinson

POUR SE PROCURER LE RAPPORT 2024-2025 (12 €)

Observatoire des inégalités
15 rue Jacques-Marie Rougé
37000 Tours - Tél. 02 47 44 63 08
contacts@inegalites.fr - www.inegalites.fr

L'observatoire publie aussi, pour la première fois, une carte interactive sur la pauvreté :
<https://inegalites.fr/La-carte-de-la-pauvrete-en-France-en-trois-dimensions-une-premiere>

Je fais un don à Entraide et Solidarités

- Je soutiens Entraide et Solidarités dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de Entraide et Solidarités (une partie de votre don sera déductible de vos impôts)
- Si vous souhaitez soutenir une action particulière, merci de l'indiquer. Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année.

J'ADHÈRE À ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS

Je (nom, prénom) :
Adresse :
CP : Ville :
Téléphone : e-mail :

Cotisation annuelle 20 € (5 € si je ne suis pas imposable). Si je m'abonne à la revue Perspectives, je bénéficie d'une remise de 10 €, et ma cotisation inclura l'abonnement.

Bulletin et chèque à renvoyer à : Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Je souhaite recevoir Perspectives sans adhérer à Entraide et Solidarités.

4 numéros par an : 10 € (2 € si je suis non imposable). Abonnement de soutien 25 €.

Je joins un chèque de € à l'ordre de Entraide et Solidarités.

Bulletin d'abonnement à renvoyer à : Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

Perspectives

4 numéros par an - ISSN-L 0981-6178
Rédaction & administration :
46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS
Tél. : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16
Directeur de la publication :
François Ferrisse
Rédaction : Jean Paillou, Pierre Trinson,
Marie-Françoise Sacré, Jean-Paul Mercier

Mise en page & image :
Studio Kakao
Impression :
Les presses de Touraine,
Tours
Gestion des abonnements :
Alexandra Cailbeaux

infos@entraide-et-solidarites.fr

www.entraide-et-solidarites.fr

entraideetsolidarites